

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté  
de la Communauté de Communes de la Vallée d'Aspe**

**Séance du lundi 14 juin 2010**

Nombre de délégués en exercice : 31

Nombre de votants : 24

Nombre de délégués présents : 23

Procurations : 1

Présents : MM ROSE, Président, CASAUX, BERDOY, LASSUS, BOURGUINAT,  
LAMAZOU, GOOSSENS, SOBERA, LARRAUX, MOUSQUES, CASTERA,  
MEDARD, DROIT, CARRASSOUMET, SEGUINARD, BAYE, CAPDEVILLE,  
CLOT, AGEST, GOYER, CHOURROUT, PALACIO, MARQUEZE.

Absents : MOULIA, SALANOUE, GASTOU, FAURIE, BOURDAA, ASSERQUET, ISSON,  
Ou Excusés : CLAVERIE, BELLEGARDE, COUSTET, QUINTANA.

Procurations : GASTOU à LARRAUX

Secrétaire de séance : Jean-Pierre CASAUX.

---

**OBJET : Amortissement de la subvention d'équipement de 69 000 euros versée au  
S.M.A.S.S.**

Le Président rappelle au Conseil de Communauté qu'une subvention d'équipement de 69 000 euros a été versée au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Station de Ski du Somport en 2009 dans le cadre de l'opération de réaménagement des parkings du Somport.

Il précise que, conformément à la nomenclature comptable et budgétaire M14, il convient d'amortir cette subvention d'équipement. Aussi, il propose de l'amortir sur 15 ans, soit un amortissement annuel de 4 600 euros.

Où l'exposé du Président, après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté

**DECIDE** l'amortissement de la subvention d'équipement de 69 000 euros sur une durée de 15 ans, représentant 4 600 euros d'amortissement annuel.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Vote : UNANIMITE

**Le Président,**

Date de contrôle de légalité : **16/06/10**

Date d'affichage : **16/06/10**